

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Romilly-sur-Seine

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation
24 avril 2026

L’an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil Municipal, qui a eu lieu SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence d’**Adam DA MOTA**, Maire.

Présents : **BAKUELA Gladys, BEAUJEAN Dominique, BEAUJEAN Jacques, BERNARD Yvan, BOYEZ Gilles, BRUIJN Anneke, BUDA Séverine, CHEIKH Fethi, CORVO Sophie, DA MOTA Adam, DEMIRKOL Sinan, DUVERNE Géraldine, FARIA David, GONCALVES Franco, HAMIMID Ayat, HENINI Abdenasser, HITTLER Frédérique, LACOUR Alain, LETOLLE Loïc, MATHIEU Gilles, PACHECO Denis, PINTA Stéphanie, PINTO Christina, RANC Angélique, SALGADO Enzo, THIENNOT Céline, THUILLIER Séverine, VACCARO Jordan, VERNET Jean-Patrick.**

Absents :

Représentés : **GESNOT Emilie pouvoir donné à CHEIKH Fethi, LAURENT Virginie pouvoir donné à DA MOTA Adam, LUCAS Marie-Thérèse pouvoir donné à PINTO Christina, VUILLEMIN Éric pouvoir donné à FARIA David.**

Monsieur Loïc LETOLLE a été nommé secrétaire de séance.

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L’EXERCICE 2026
PORTANT SUR LE BUDGET PRINCIPAL VILLE**

N° de délibération : 26.040 (DEL02A)

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
29	4	28	2	3	0

RAPPORTEUR : ADAM DA MOTA

Vu la délibération n°26.010 en date du 15 avril 2026, prenant acte du rapport d'orientations budgétaires de l'exercice 2026 pour le Budget Principal Ville et les budgets annexes du Service Eau, du Service Assainissement et du Cinéma Municipal,

Vu l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La note présentée répond à cette obligation pour la ville de Romilly-sur-Seine.

Considérant que le projet de Budget Primitif de l'exercice 2026, qui a été remis aux membres du Conseil Municipal, est présenté selon l'instruction budgétaire et comptable M57 quand il porte sur le Budget Principal Ville et le budget annexe du Cinéma Municipal et selon l'instruction budgétaire et comptable M49 quand il porte sur les budgets annexes du Service Eau et du Service Assainissement.

En ce qui concerne la M57, l'article L. 5217-10-4 du CGCT précise que le projet de budget de la commune est préparé et présenté par le maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget.

Pour rappel, le Conseil Municipal a décidé, en 1997 et 1998, de voter le budget par nature ce qui est repris par le Règlement Budgétaire et Financier. Il comporte également une présentation fonctionnelle des dépenses et recettes, mais elle n'a qu'une valeur indicative.

Conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 et L.5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a pris acte, lors de sa séance du 15 avril 2026, des orientations générales du budget de l'exercice 2026.

Le projet de Budget Primitif de l'exercice 2026, qui est soumis à l'examen du Conseil Municipal, a été élaboré sur la base de ces orientations.

Les principes retenus dans l'élaboration de ce budget sont :

- **Reprise des résultats 2025,**
- **Recours à l'emprunt limité au maximum pour assurer le financement des projets déjà lancés (560 000€ sur le budget principal et 520 000€ sur le budget annexe service eau),**
- **Baisse des 4 taux de fiscalité directe de -2%.**

Le projet de budget primitif de l'exercice 2026 portant sur le budget principal ville s'élève en dépenses, en mouvements réels et d'ordre, à la somme globale de **70 402 970,98€** (contre **73 432 020,00€** au Budget Primitif 2025) qui se répartit comme suit :

○	Section de fonctionnement :	24 127 393,43€ (23 751 303,79€ au B.P. 2025)
○	Section d'investissement :	46 275 577,55€ (49 680 716,21€ au B.P. 2025)

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

I-A / DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2026 sont prévues à hauteur de 17 921 000,00€ contre 18 128 000,00€ en 2025, soit une différence de – 207 000,00€ correspondant à une baisse de – 1.14%. Cela se répartit par des variations dans les domaines suivants :

• Charges à caractère général :	+	213 000,00€
• Charges de personnel :	-	26 000,00€
• Atténuations de produits :	=	0,00€
• Charges de gestion courante :	-	273 000,00€
• Charges financières :	+	79 000,00€
• Charges spécifiques :	=	0,00€
• Dotations aux provisions :	-	200 000,00€

Le chapitre des charges à caractère général est en hausse de 4,05% par rapport à 2025. Cela s'explique par une maîtrise globale des crédits envisagée pour le moment dans la continuité des projets lancés mais avec une prise en compte nécessaire de nouveaux besoins concernant le début d'exploitation du complexe sportif des hauts buissons ou de l'espace santé de la gare, l'élagage des platanes de la Béchère, la prise en compte de la convention avec le SDEA pour l'entretien de l'éclairage public et enfin la remise en place des bulletins communaux.

Le chapitre des charges de personnel est en baisse de -0,26% tout en prenant en compte la continuation de l'augmentation du taux CNRACL et l'embauche d'un policier municipal. Cette quasi-stagnation de l'enveloppe budgétaire allouée à ce chapitre en 2026, malgré les suppléments évoqués, s'explique par le fait que les crédits prévus au budget primitif 2025 avaient été finalement revus à la baisse de 130 000€ par décision modificative à la vue des montants finalement nécessaires l'an dernier. Au 1^{er} janvier 2026, il y a 211 agents dans les effectifs.

Les atténuations de produits sont aléatoires d'une année à l'autre avec la prise en compte des dégrèvements de la TASCOM ou de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants ou de la taxe sur les friches commerciales. Il est précisé que les éléments chiffrés peuvent être transmis par les services de l'Etat en fin d'année, d'où une certaine prudence.

Le chapitre des charges de gestion courante connaît une variation à la baisse de -13,32% qui résulte de la prise en charge du déficit envisagé pour l'Eden à 148 000€ en 2026, de la baisse de la subvention attribuée au CCAS à 340 000€ (qui a transféré sa compétence liée au Multi accueil à la CCPRS au 1^{er} janvier 2025), le versement des subventions municipales sans le RS 10 qui avait reçu deux exercices en 2025 et la prise en compte du versement anticipé des subventions aux associations qui percevaient jusqu'à 1 000 €/an.

Le chapitre des charges financières continue de croître à la suite de la signature de trois nouveaux contrats de prêt à hauteur de 6 850 000€ en 2025 lors du dernier mandat municipal.

Le chapitre des charges spécifiques ne comporte plus qu'une prévision pour la réduction ou l'annulation de titres sur exercices antérieurs dans le cadre du passage en M57

Le chapitre des dotations aux provisions revient à la normale en ne comprenant que les éventuelles provisions à constituer selon les sommes restants à recouvrer sachant que la dette garantie ou les loyers sont de nouveau assumés par les repreneurs de Sport Immobilier.

I-B / RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de l'exercice 2026 sont prévues à 20 545 422,00€ contre 20 795 394,00€ en 2025, soit une différence de -342 802,00€ correspondant à une baisse de -1,20%.

Au niveau des atténuations de charges, la hausse de 25,00% de ce chapitre correspond aux remboursements sur salaire (congés paternité...) revus selon le réalisé du dernier exercice.

Dans le domaine des produits des services municipaux, on peut relever une quasi-stagnation avec seulement une hausse de 0,94%.

Pour les impôts et taxes, l'augmentation de 8,73% vient de la régularisation à opérer de 2023 à 2025 par rapport à la Dotation de Solidarité Communautaire.

Concernant la fiscalité locale, sachant que les chiffres prévisionnels avancés par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Aube dans l'état 1259-COM de 2026 (pour l'IFER, la TASCOM, la CVAE, la CFE et les impôts ménages) ont été transmis, on arrive à une diminution de -5.69% avec une prise en compte de la baisse de -2% des taux malgré la revalorisation des bases de 0,8 % et de la baisse anticipée de la TASCOM.

Niveau des taux d'imposition pour 2026 (-2% par rapport à 2025) :

Taux Taxe d'Habitation	Taux Taxe Foncière Bâti	Taux Taxe Foncière Non Bâti	Taux Cotisation Foncière Entreprises
29,57	33,58	16,58	12,15

On enregistre une légère hausse pour les dotations et participations avec le versement de la Dotation de Solidarité Urbaine qui continue de croître selon l'augmentation de l'enveloppe attribuée par la loi de finances et la Dotation Globale de Fonctionnement qui doit également évoluer à la hausse avec une population passant de 15 040 à 15 231 (soit +191 habitants).

Les autres produits de gestion courante sont toujours grandement impactés par le remboursement par l'assurance prévu pour les travaux de l'école Robespierre (172 000€).

Les autres produits sont stables (perception de l'aide du fonds de soutien des emprunts à risque pour 468 880€). Il conviendra tout de même de reprendre la provision pour risques et charges financiers qui restait constituée à hauteur de 92 830€ concernant l'emprunt garanti pour la société Sport Immobilier.

II / SECTION D'INVESTISSEMENT

II-A / DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles sont en baisse par rapport à celles du Budget Primitif de l'exercice précédent. Elles s'élèvent à la somme de 15 639 588,75€ avec les reports (1 914 588,75€) contre 19 395 938,40€ en 2025.

Les emprunts et dettes assimilées connaîtront une augmentation avec le vieillissement normal de la dette, la souscription de trois nouveaux prêts à hauteur de 6 850 000€ en 2025. On arrive ainsi à un amortissement du capital de désormais 3 443 000€ en 2026 contre 3 083 358€ en 2025. La partie réaménagement de la dette à hauteur de 3 270 000€ prévu l'an dernier n'a finalement pas été suivi d'effet en 2025 et n'est plus d'actualité en 2026 selon les choix opérés par la nouvelle municipalité.

Les investissements prévus en 2026 (hors prise en compte des reports) sont les suivants :

Secteur	BP 2026	Objet
EDUCATION	700	Climatiseur bureaux éducation
	800	Tabouret et banc
	1 400	2 marches pieds 2 marches + 2 chariots ménage + 1 presse à mâchoire + aspirateur + 1 monobrosse
	1 000	Tableaux d'affichage primaire
	1 500	Tableaux d'affichage extérieur
	500	Outils
	1 000	Chariot ménage + étagère inox + rangements
	1 290	Souffleur dorsal
	2 000	Orchestre à l'école
PATRIMOINE	852 000	Reprise de l'isolation thermique extérieure école Robespierre
	21 000	APCP Réhabilitation d'un ancien restaurant administratif en restauration scolaire
TECHNIQUES	40 000	Faux plafond + porte coupe feux + main courante escalier école Romain Rolland
TOTAL EDUCATION	923 190	-
JEUNESSE	2 100	3 appareils de chauffage purificateurs
	1 500	1 brumisateur
	130	1 destructeur de document
	4 050	Lieu accueil parents/enfants : 6 fauteuils 1 300 € + 3 banquettes 1 400 € + 6 bancs 1 350 €
	1 020	2 bibliothèques pour finaliser les installations
	1 100	1 baby-foot pour Maison des jeunes
TOTAL ENFANCE JEUNESSE	9 900	-

SPORT	7 829	Petit tracteur tondeuse pour Complexe et Pumptrack
	7 400	SDEA éclairage espace cross
	11 000	Autolaveuse et aspirateur - Nouveau complexe
	20 000	Enveloppe subvention d'investissement
PATRIMOINE	6 336 700	APCP Construction d'un complexe multisports
	30 000	APCP Réhabilitation des étages des locaux de la Poste TTC
	33 212	APCP Bourse du travail
	47 943	APCP Construction d'une base de loisirs canoé kayak
TOTAL SPORT / ASSOCIATIONS	6 494 084	-
CULTURE	9 000	Lave-vaisselle
	3 500	Changement de bacs => Travaux de toiture
PATRIMOINE	4 565	APCP Restructuration des locaux de l'EDEN MOE
TOTAL CULTURE	17 065	-
TECHNIQUES	3 500	Sécurisation et fermeture stockage matériaux
	3 000	Taille haie, tronçonneuse, batterie...
TOTAL ESPACES VERTS	6 500	-
AFGENERALES	1 500	1 taille haie STHIL + 1 batterie ap500s + 1 réciproqueur
	2 025	2 chariots cimetière en aluminium avec monnayeur
TOTAL AFFAIRES GENERALES	3 525	-
CABINET	300	Broyeur
	1 000	10 Drapeaux
TOTAL CABINET	1 300	-
CABINET	7 000	Remplacement sono Cœur de Ville Boule d'Or 5 000 € 2 micros HF pour animations Cœur de Ville / Foires-Brocantes 1 000

		€ Sono portable à changer 1 000 €
CABINET	500	5 cendriers mobiles pour les manifestations
CABINET	5 000	Barrière BAVA
CABINET	2 500	Petit matériel pour les fêtes : 1 scie sur table 700 € - 1 scie à angle 300 € - 1 défonceuse 200 € - 1 rabot électrique 200 € - 1 pistolet à peinture 250 € - 1 établi 600 € - 1 perceuse à colonne 250 €
TOTAL FETES	15 000	-
		-
POLICE	2 000	Gilets pare balles et housses
	4 900	66 panneaux réglementaires pour la vidéo
	3 000	2 Caméras piétons
TOTAL SECURITE	9 900	-
VOIRIE	28 000	Signalisation verticale, miroirs... 18 000 Fourniture et mise en place de signalisation verticale SIL 10 000
	15 000	Mobilier urbain : poubelle, cendriers
	36 000	Camion benne 3T5
	10 000	Remplacement bornes incendie (2 500€ HT pièce)
	680 000	Rue Gornet Boivin prolongée
	138 212	APCP Langevin
	500 000	APCP Placettes Gascogne, Touraine, Bourgogne, Périgord et Auvergne en cours
	30 000	Travaux réseau pluvial Rue Charles MASSON
	40 000	Impasse du Maroc
	12 611	APCP Rue Carnot (partie)
	70 000	Marché d'entretien courant par Colas Est (tous travaux < 5 000€) Petits travaux investissement (accord cadre) Réalisation de chantiers de faible importance
	23 940	Etude installation ombrières
	3 000	Subvention récupérateur d'eau - fin au 31/12/2026
	137 900	APCP rue Carnot (partie) Enfouissement
	114 000	Enfouissement impasse du Maroc
TOTAL VOIRIE	1 838 663	-

		-
VOIRIE	2 000	Souffleurs
	12 000	Outils à main, containers et autres matériels nécessaires dans le cadre de la mise en place de "la déchetterie communale"
	1 000	Achat réceptacles pour collecte des mégots
TOTAL PROPRETE	15 000	-
		-
TECHNIQUES	515 500	APCP Passage en LED EP Phase 2 et 3
TECHNIQUES	3 000	Perforateur + scie sauteuse + batterie
TECHNIQUES	30 000	2 véhicules utilitaires type KANGOO
TECHNIQUES	5 000	Remorque Panneaux Message Variable (intervention sur voie publique)
TECHNIQUES	30 000	Démolition A TOUT PRIX
TECHNIQUES	15 000	Sécurisation du Hangar SCARM (Travaux : électricité, eau, éclairage extérieur...)
TECHNIQUES	30 000	Jeux d'eau Béchère - Automate à installer en hors sol + Tyrolienne
TECHNIQUES	8 000	Changement candélabre Val Thibault
TECHNIQUES	7 000	Création portillon accès piéton + révision système barrière et portail CTM
TECHNIQUES	8 020	SDEA éclairage
PATRIMOINE	100 000	Création d'une aire de jeu dans un quartier Divers entretiens et maintenances du patrimoine, des écoles...
TOTAL CTM	751 520	-
URBANISME	27 172	Acquisition jardin Les Vieux Moulins 1 construction ZI 11 et 65 pour 3 500 € Acquisition ZI 98 et 101 (Jardin Béchère) 3 000 € Acquisition jardin 1 ou 2 constructions ZI 67 et 68 pour 3 548 € Acquisition jardin Les Vieux Moulins 1 ou 2 constructions ZI 30 pour 5 700 € Acquisition jardin Le Haut du Chêne ZI 84 et 85 pour 2 741 € Acquisition jardin Le Petit Trou du Chêne BN 115 pour 3 000 € Acquisition jardin Le Petit Trou du Chêne 1 construction BN 83 pour 5 500 € Acquisition bande de terrain rue du Moulin AS 502p pour 1 € Régularisation foncière rue du Colonel FABIEN BN 804 pour 20 €
	461	Acquisition passage commun rue Henri MILLET BC 232 pour 1 € symbolique Acquisition passage hôpital BD 429 pour 460 €

	5 001	Acquisition rue ROSSINI + mail P PICASSO + maison familiale MON LOGIS 1 € symbolique Acquisition LA CHAMPENOISE AX 193 ACVG AC 5 000€
TOTAL URBANISME	32 634	-
FINANCES	29 480	Mobiliers
PATRIMOINE	26 199	APCP Réhabilitation des Galeries Modernes
FINANCES	18 266	LIGNE PARIS/TROYES Phase 2 CFI tr1+2+3
TOTAL FINANCES / ECONOMIE	70 945	-
RH	400	1 Fauteuil
TOTAL RESSOURCES HUMAINES	400	-
INFORMATIQUE	12 500	Baie SONO : 1500€ VPI + tableau blanc salle CM : 3000€ 13 x Ecran 24 pouces : 2000€ 5 x ordinateurs portables : 6000€
	864	Ecran + mini PC + support VESA pour projet GFA avec support de fixation au plafond
	1 000	Valise mécanique. (tablette spécifique)
	2 200	Station travail
	3 300	APCP Construction d'un complexe multisports / 2 x commutateurs réseaux 48 ports POE avec connectique stack
	1 000	Baie informatique 6U équipée pour mise en conformité
	14 000	3 x VPI avec déports prises (attention nécessite tableau blanc) : 9000€* 5 x postes fixes : 5000€
	6 840	2 x VPI : 6000€* Switch 24 ports POE : 840€
	5 680	1 x VPI : 3000€* 1 x PC fixe : 1000€ 2x Switches 24 ports POE : 1680€
	840	Switch 24 ports POE Robespierre : 840€
	300	Switch 8ports POE RASED : 300€
	3 000	Matériel réseau pour pôle santé de la Gare
	1 150	Ordinateur portable + imprimante multi fonctions

	10 000	- 20 postes IP supplémentaires : 4000€ - 20 postes SIP sans fil : 2000€ - 20 postes SIP avec puces GSM pour sites isolés : 4000€
	2 000	Fibre école Triolet
	2 000	Fibre école Romain Rolland
	3 000	Travaux câblages mise en conformité + déplacement badgeuse Gymnase Dojo
	4 000	Fibre logements
	3 000	Travaux aménagement menuiserie placard sono
	2 000	Travaux complémentaires câblage salle CM
	2 700	Sauvegarde de l'infrastructure virtuelle 1 200€ Téléphonie sur IP 1 500 €
TOTAL INFORMATIQUE	81 374	-
TECHNIQUES	6 000	Changement de 4 fenêtres logement urgence Av Gal De Gaulle
TOTAL INTERVENTIONS SOCIALES & SENIORS	6 000	-
TOTAL GENERAL	10 280 000	-

Dans ce cadre, pour information, voici le Plan Pluriannuel d'Investissement :

Liste des programmes du PPI actuel											
Libellé	Sens	Total	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	
22004 - APCP Allées cimetière des Hauts Buissons	Dépenses	360 000	0	0	0	0	0	360 000			
	Recettes	95 054	0	0	0	0	0	36 000	59 054		
23003 - APCP Bourse du travail	Dépenses	1 748 580		108	0	3 316	33 212	80 000	1 076 632	555 312	
	Recettes	841 738		0	18	0	544	40 098	394 153	315 832	
23005 - APCP Canoë Kayak	Dépenses	660 058	0	0	226 872	385 243	47 943				
	Recettes	514 025	0	46 132	0	58 217	401 811	7 865			
20004 - APCP Complexe Sportif Hauts Buissons	Dépenses	9 916 633	151 726	161 304	786 211	2 305 470	6 340 000	10 000			
	Recettes	5 413 253	24 034	746 534	116 460	528 970	2 953 073	1 040 014	1 640		
23007 - APCP Eden (restructuration des locaux)	Dépenses	34 024		0	13 216	16 243	4 565	0	0	0	
	Recettes	5 581		0	0	2 168	2 665	749	0	0	
22007 - APCP Galeries modernes romillonnaises / Franprix	Dépenses	3 263 371	224 196	1 754 660	138 612	99 005	26 199	998 725	21 974		
	Recettes	2 236 997	0	608 391	1 193 521	122 738	140 614	4 298	163 831	3 605	
22006 - APCP Hôtel de ville (réaménagement)	Dépenses	500 000	0	0	39 524	59 225	0	151 251	250 000		
	Recettes	82 020				6 484	9 715		24 811	41 010	
23006 - APCP La Poste	Dépenses	1 594 934	0	0	7 380	6 060	30 000	473 220	954 934	123 340	
	Recettes	966 361	0	0	0	1 211	994	236 281	550 995	156 647	
23001 - APCP Restauration scolaire cité des métiers	Dépenses	5 040 906		3 468	4 068	5 100	21 000	929 468	3 000 000	1 077 802	
	Recettes	3 470 347		0	569	667	837	601 772	1 761 467	928 233	
23004 - APCP Rénovation installation communale éclairage public	Dépenses	790 484		0	0	274 984	515 500	0			
20003 - APCP Voirie Avenue Jean Jaurès 2ème tranche	Dépenses	449 973	417 742	11 781	20 450						
	Recettes	109 814	36 000	68 526	1 933	3 355					
22001 - APCP Voirie Placettes	Dépenses	3 577 536	13 302	209 045	829 753	743 121	500 000	1 282 315			
	Recettes	586 859		2 182	34 292	136 113	121 902	82 020	210 351		
21001 - APCP Voirie Quartier Langevin	Dépenses	2 149 632	759 632	57 027	200 802	53 383	138 212	940 576			
	Recettes	798 902	46 276	124 610	9 355	32 940	47 757	383 672	154 292		
18001 - APCP Voirie Rue Anatole France	Dépenses	916 054	11 799	12 773	0	0					
	Recettes	150 269	42 137	1 936	2 095						
23002 - APCP Voirie rue Carnot	Dépenses	2 040 843		27 502	298 915	1 563 915	150 511				
	Recettes	647 072		0	98 198	205 181	319 003	24 690			
2028/01 - Gornet Boivin prolongé	Dépenses	680 000					680 000	0			
	Recettes	111 547						111 547			
24/050 - Ilot des Ormes	Dépenses	2 274 000			0	0	0	2 274 000	0		
	Recettes	373 027							373 027		
25/051 - Plâtre de l'Eglise	Dépenses	107 161				0	0	107 161			
	Recettes	46 038				0	0	28 459	17 579		
26/051 - Pont de la Garenne élargissement	Dépenses	900 000					0	900 000			
	Recettes	147 636							147 636		
24/051 - Pump track	Dépenses	218 422				0	218 422				
	Recettes	146 860				0	111 030	35 830			
24/052 - Récupérateurs d'eau	Dépenses	122 218				0	122 218				
	Recettes	50 603				0	30 554	20 049			
DIVERS - x EQUIPEMENTS/REPORTS HORS PPI	Dépenses	13 305 521	0	0	2 545 119	2 396 595	3 366 807	1 000 000	1 000 000	3 000 000	
	Recettes	4 383 539	0	0	678 399	641 974	1 191 166	651 799	264 040	464 040	
Total dépenses programme		49 599 946	1 578 397	2 237 668	5 110 922	7 911 660	12 194 589	9 506 716	6 303 540	4 756 454	
Total recettes programme		20 290 664	148 447	1 598 311	2 134 840	1 740 017	5 331 664	3 305 142	4 122 877	1 909 367	
Coût annuel		29 309 282	1 429 950	639 357	2 976 082	6 171 643	6 862 925	6 201 574	2 180 663	2 847 087	

II-B / RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles (avec affectation au compte 1068) s'élèvent à la somme de 13 910 184,12€ contre 18 330 412,42€ en 2025.

Les postes de recettes sont les suivants :

Dotations et fonds propres :	1 389 291,00€
Subventions d'investissement :	3 021 210,00€ + 921 183,45€ de reports
Cessions immobilières :	3 710 786,00€
Emprunts :	560 000,00€ + 2 600 000,00€ de reports
Dépôts et cautionnements reçus :	2 319,57€
Excédents de fonctionnement capitalisés	1 705 394,10€

DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE ROMILLY-SUR-SEINE BP		
Population	15231	
Résidences secondaires	211	
Encours de la dette 1/1/N	27 402 541,76	
montant aide restant à percevoir fonds soutien AU 1/1/N	1 501 979,98	
Potentiel fiscal des 4 taxes N-3	13 773 519,00	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal/habitant	1 067,17	
		Moyenne de la strate 10000 à 20000 hab. (coll. en chiffres 2024)
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	1 176,61	1 203,00
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES/POPULATION	559,32	661,00
PRODUIT DES IMPOSITIONS DIRECTES (avec fiscalité reversée aux communes par les groupements à fiscalité propre)/POPULATION	578,31	867,00
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	1 348,92	1 415,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT / POPULATION	674,94	364,00
ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	1 799,13	820,00
ENCOURS DE LA DETTE retraitée du fonds de soutien / POPULATION	1 700,52	
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT / POPULATION	383,97	175,00
DEPENSES DE PERSONNEL / DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0,55	0,58
MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT = DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT + REMBOURSEMENT ANNUEL DE LA DETTE / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1,04	0,91
TAUX D'EQUIPEMENT = DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0,50	0,25
TAUX D'ENDETTEMENT = ENCOURS DE LA DETTE / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1,33	0,57
ENCOURS DE LA DETTE retraitée du fonds de soutien / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1,26	
EPARGNE BRUTE / RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0,17	

Les évolutions suivantes sont à constater par anticipation au 31 décembre 2026 :

Épargne brute : 3 470 000 €

Épargne nette : 30 000 €

Capital Restant Dû (sans retraitement du fonds de soutien) : 27 559 541 €

Ratio de désendettement : 7,94 ans

Capital Restant Dû (avec retraitement du fonds de soutien) : 26 558 221 €

Ratio de désendettement : 7,65 ans

En plus de la délibération 20174 du 26 septembre 2020 qui a créé le service soumis à l'obligation de déclaration de TVA « Baux ruraux » ayant eu vocation à devenir « **Locations et ventes** » au 1^{er} janvier 2022 suite à la délibération 21.146 du 25 septembre 2021 sachant que les activités économiques « Location de bâtiments » et « vente le Bas du Ru » restent assujetties à la TVA dans le cadre du budget principal de la ville avec une série de bordereaux spécifiques et afin de pouvoir exercer une nouvelle option d'assujettissement distincte à la TVA pour gérer le crématorium au sein d'une seule entité, il y a eu la mise en place d'un nouveau service « **crématorium** », assujetti à la TVA et non érigé en budget annexe, au sein du budget principal de la ville de Romilly-sur-Seine (exerçant le droit à déduction de la TVA) avec une deuxième série de bordereaux spécifiques via la délibération 22.044 du 2 avril 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION :

28 VOIX POUR

2 VOIX CONTRE : M. CHEIKH FETHI, MME GESNOT EMILIE (REPRÉSENTÉE),

3 ABSTENTIONS : MME RANC ANGELIQUE, MME THUILLIER SEVERINE, M. VERNET JEAN-PATRICK.

Approuve le Budget Primitif de l'exercice 2026 portant sur le budget principal Ville, qui s'établit en dépenses et en recettes à 70 402 970,98€.

Vote, chapitre par chapitre, en dépenses et recettes, les crédits inscrits en sections d'investissement (avec les chapitres « opérations d'équipement ») et de fonctionnement du budget principal Ville.

Autorise, conformément à la nomenclature comptable M57, Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement,
- Investissement : 7,5% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Décide d'opter pour la procédure de neutralisation budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées, conformément à la nomenclature comptable M57, en neutralisant la totalité de la charge d'amortissement des subventions d'équipement versées.

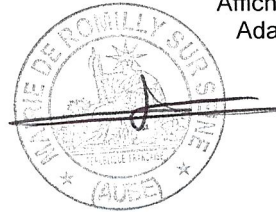
Précise que le détail de ces crédits figure dans le document budgétaire joint en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Affiché le 7 mai 2026

Adam DA MOTA,
Maire



Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Notifié au Service de Gestion Comptable de Romilly-sur-Seine, le

Copies à :

- Service des Finances
- Secrétariat Général
- Cabinet